

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 16.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 15 AVRIL 1880

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de *L'OPINION PUBLIQUE*. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à *L'OPINION PUBLIQUE* se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à *L'OPINION PUBLIQUE*, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout *L'OPINION PUBLIQUE*, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

## L'ENCOMBREMENT DES PROFESSIONS

"Pourquoi, nous disait quelqu'un, *L'OPINION PUBLIQUE* n'entreprend-elle pas comme en 1870 une croisade contre l'encombrement des professions."

Nous ne croyons pas autant qu'autrefois à l'influence d'un discours ou d'un écrit, cependant nous croyons qu'il serait bon en effet de dire la vérité à ceux qui sont en état de l'entendre, quelque peu nombreux qu'ils soient.

La vérité,—elle est claire, facile à voir. Nous avons trop de collèges classiques et pas assez d'instruction agricole, industrielle et commerciale; on a trop de manufactures d'avocats, de médecins, de notaires, de consommateurs, et pas assez d'industriels, d'ingénieurs, de cultivateurs instruits, de producteurs. La conséquence est que des centaines de jeunes gens qui auraient pu faire de bons cultivateurs, fonder des familles et vivre heureux et prospères en contribuant à la richesse du pays, végètent, souffrent, se découragent et finissent souvent par se déshonorer dans des professions où ils deviennent un fardeau pour la société.

Quelle anomalie! La colonisation et l'agriculture languissent faute de bras, nos richesses agricoles et industrielles restent stériles faute d'intelligences pour les féconder, et cependant, les professions sont encombrées de bras et d'intelligences qui ne savent que faire, de jeunes gens et d'hommes dévoyés, de solliciteurs d'emplois publics. On n'est entouré que de gens qui émigrent ou demandent des places.

Qu'allons-nous devenir si cela continue?

Le gouvernement, les professions, le clergé et les pères de familles devraient s'entendre pour combattre les dangers qui menacent notre société.

Notre gouvernement local est pauvre, il ne sait plus de quel côté tourner la tête, eh bien! qu'il consacre les dernières piastres qu'il pourra emprunter à favoriser l'instruction agricole et la colonisation de nos terres incultes. C'est le meilleur moyen d'assurer le salut et de préparer la résurrection de notre pauvre province. Ces quelques piastres seront la semence de l'avenir. Puisqu'il a tant besoin d'argent, pourquoi ne prélève-t-il pas par taxe directe le montant nécessaire à la colonisation? Ce serait une diminution considérable des dépenses ordinaires, et la seule taxe qui serait acceptée sans trop de récriminations.

Les professions étant déjà encombrées, ils doivent se hâter d'opposer une digue au torrent qui menace de les noyer.

De 1862 à 1872, il y eut dans tous les grands centres beaucoup plus d'avocats que la société ne pouvait en faire vivre. La profession baissa considérablement sous le rapport de la capacité et de la moralité.

La misère engendrant le découragement ou la malhonnêteté, on vit des avocats trainer leurs robes dans la boue, avoir recours à toutes sortes d'expédients pour vivre. Après avoir souffert et lutté pendant un certain temps, un grand nombre d'avocats se décidèrent à jeter leurs robes aux orties, et se lancèrent dans d'autres carrières.

Mais l'encombrement recommence, et avant deux ans on verra les mêmes résultats se produire; la plus noble profession

deviendra le refuge de tous les déclassés, un véritable champ de bataille où la victoire sera aux plus hardis, au moins scrupuleux.

Les avocats n'ont qu'un seul moyen de se protéger en protégeant la société: c'est de faire la guerre à l'incapacité, c'est de n'admettre dans leurs rangs que de bons sujets. Malheureusement le barreau canadien manque autant d'esprit public que toutes les autres classes de la société.

Le clergé, auquel il faut toujours s'adresser quand on veut agir sur l'esprit de notre population, ne manquera pas sans doute de prêcher plus que jamais en faveur de la colonisation et de la culture de la terre, de dénoncer cette funeste manie qui arrache notre population au bonheur des champs pour la jeter dans la misère des villes et des professions.

Aux parents enfin, aux pères et aux mères de famille vivant à la campagne surtout, nous dirons:

"Si vous aimez vos enfants, si vous voulez assurer leur bonheur, en faire des citoyens utiles à votre pays, faites-en des cultivateurs, donnez pour les établir sur des terres ce que vous dépenseriez pour leur faire apprendre le grec et le latin et vous aurez bien fait."

"Mon enfant a du talent, dit-on, quelquefois, je veux en faire un avocat; regardez donc un tel comme il a réussi!" Un tel a réussi:—oui, mais on oublie que dix, vingt autres ont fait naufrage. Ils sont nombreux aussi ceux qui ont cité l'exemple de Papineau pour démontrer qu'on pouvait être un grand homme à vingt et vingt-quatre ans. En bien! en avons-nous eu beaucoup de Papineaus? Combien de petits hommes pour courir la chance d'en avoir un grand!

Votre enfant a du talent, dites-vous. Il y en a vingt, trente, cinquante qui en ont autant et plus.

Sans doute il faut des collèges puisque la société ne peut se passer de prêtres, d'avocats, de médecins et de notaires, mais l'éducation pratique devrait être la règle générale et l'éducation classique l'exception. Moins de grec et de latin et plus d'histoire, de géographie, d'arithmétique, de génie civil, d'anglais et d'instruction agricole; des académies comme aux États-Unis et quelques bons collèges classiques pour le petit nombre, pour les vocations et les aptitudes spéciales, les talents d'un ordre plus élevé:—Voilà ce qu'il nous faut.

Regardez donc ces centaines d'avocats, de médecins et de notaires qui battent le pavé des rues du matin au soir, maugréant contre la société et maudissant leur sort. Combien plus heureux et plus utile à son pays est ce brave cultivateur qui, possédant quelque instruction, laboure tranquillement son champ et apprend à ses voisins à cultiver avec intelligence et profit!

L.-O. DAVID.

Le révérend Campbells, chef de la secte anglicane établie à Lima (Pérou), vient de se convertir au catholicisme. La cérémonie de l'abjuration et du baptême a été présidée par le délégué du Saint-Siège, Mgr Mocenni. Celui-ci a offert au pasteur converti un portrait du pape, et à sa femme, qui s'est également convertie, un magnifique rosaire. L'héritier du duc de Devonshire, lord Courtney, vient d'abjurer le protestantisme entre les mains du cardinal Manning.

## LA SESSION

La question des travaux du Pacifique est venue incidemment sur le tapis au commencement de la semaine dernière, à l'occasion des résolutions proposées par M. Charlton au sujet de la vente des terres publiques dans le Nord-Ouest. Sir John profita de cette circonstance pour faire un discours de fond sur la politique du gouvernement à l'égard du Nord-Ouest et du chemin de fer du Pacifique. La praticabilité de l'entreprise, suivant le premier ministre, n'est pas douteuse, non plus que le succès. La population du Nord-Ouest va augmenter rapidement, grâce au chemin de fer, et nous donnera plus tard un revenu suffisant pour acquitter une partie de la dette. Le produit des terres, dont la valeur va se centupler, fera le reste. Il n'y a aucun risque, et le pays peut marcher sans crainte dans la voie où il est entré. L'opposition n'a pas été de cet avis, naturellement, mais la Chambre a donné raison au gouvernement par un vote de quatre-vingts voix de majorité. Et le lendemain même, le *Globe* publiait un article à sensation, dans lequel il approuvait entièrement la politique ministérielle et exaltait le projet. On croit que cette manifestation du *Globe*, qui a déconcerté l'opposition à la Chambre, aura pour effet de simplifier le débat sur le Pacifique. L'article aura aussi d'autres conséquences. Il était dirigé contre M. Blake et fort cruel pour le député de Durham-Ouest. M. Mackenzie a de grandes chances, après cela, de rester leader.

La Chambre est redevable aux députés des provinces maritimes de la séance de mercredi qui a duré quatorze heures, et qui est la plus longue qu'on ait eue depuis le commencement de la session. Il s'agissait de l'indemnité des pêcheurs, qui n'est pas distribuée suivant le gré de tous ces messieurs du Golfe, qui voudraient l'avoir pour eux seuls. Selon leur louable habitude, lorsque leur section est en jeu, ils ont tenu à placer chacun leur discours. C'est de tradition parmi eux, et leurs électeurs ne seraient pas contents s'ils y manquaient.

Rien d'assommant comme ces harangues faites en vue de l'aulitoire extérieur, où chacun pose pour sa paroisse, et n'est mu par d'autre motif que celui de soigner ses petites affaires. Et la Chambre est forcée de subir ces expositions toutes personnelles et presque toutes ennuyeuses. C'est une véritable imposition. Ces députés viennent de provinces où les assemblées se composent d'une trentaine de membres, et où tout le monde prend part aux débats. Ils ne peuvent se défaire des habitudes qu'ils ont contractées sur ces théâtres étroits, et ne veulent pas comprendre qu'ils ont changé de local en passant de leurs législatures au parlement fédéral. Ils restent loquaces, en dépit du frottement avec la députation des deux grandes provinces, qui a si vite pris le ton convenable à une Chambre de deux cents membres représentant les intérêts d'un peuple de quatre millions d'âmes. En toutes choses, il est impossible de les empêcher de ne voir que leur province. Ils semblent qu'ils soient complètement désintéressés dans l'œuvre commune, générale, et que leur mission se borne à veiller uniquement sur les intérêts particuliers de leurs circonscriptions. On connaît le tempérament des